

# Actualités législatives et jurisprudentielles en procédure civile

Vendredi 25 septembre 2020  
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

## Animé par :

### Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à  
l'Université d'Aix-Marseille III  
Avocat

## Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET  
Responsable de la Commission de  
Procédure Civile  
Avocat au Barreau de Rennes  
Cabinet Chaudet

## Horaires :

De 9h15 à 17h45  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

Siège d'EUROJURIS  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

## Public visé :

Avocats, huissiers, notaires, juristes

## Spécialités / Compétences

Procédure d'appel  
Procédure civile

## Prise en charge de la formation :

Eurojuris est organisme de formation certifié DATADOCK. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr



## Programme du séminaire

Objectifs de cette formation : cette formation a pour objectif une mise à jour des connaissances en procédure civile, avec un passage en revue des dernières actualités législatives et jurisprudentielles.

### I- Textes

### II- Doctrine générale

### III- Le déroulement de l'instance

### IV- L'appel

### V- Cassation

### VI- Exécution des décisions de justice

## Demande d'inscription en présentiel

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.  
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.  
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: .....

**Conditions** : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

## Demande de formation à distance (réservé aux Membres)

- Je souhaite consulter la formation en direct à distance 348 € TTC, soit 290€ H.T.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: .....

**Conditions** Le participant doit disposer d'une bonne connexion internet, d'une webcam et d'un micro. Il doit se rendre disponible la journée du séminaire aux horaires indiqués. Le participant peut poser ses questions en direct et interagir avec la salle.

## Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: .....

**Conditions** : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.